

## COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

**Veille du 19 mai 2020**

### **Résumé :**

Depuis le 11 mai, l'Espagne met en place son plan de déconfinement, comprenant trois phases, qui doit s'étaler jusqu'à la fin du mois de juin. Depuis le 18 mai, **environ 70% de l'Espagne se trouve en phase 1 de déconfinement** (réouverture partielle des terrasses des bars-restaurants, autorisation des réunions familiales ou entre amis d'un maximum de 10 personnes, etc.). Mais la région de Madrid, une grande partie de la Castille-et-Léon ainsi que l'agglomération de Barcelone – zones les plus touchées par la pandémie – restent à ce stade exclues du déconfinement. Le gouvernement a toutefois décidé d'assouplir les mesures en permettant notamment la réouverture des surfaces commerciales de moins de 400 m<sup>2</sup>, des lieux de cultes et des musées (avec toutefois, pour chaque lieu, des restrictions de capacité maximale). Afin d'éviter l'introduction de nouveaux cas, les entrées dans le pays par voie aérienne ou maritime sont limitées depuis le 15 mai aux Espagnols, aux résidents en Espagne ou à certains cas bien précis. De plus, **toute personne arrivant dans le pays est soumise à une quarantaine de 14 jours.**

**Inflation des produits alimentaires en Espagne sur avril, en particulier des produits frais.**

**Fruits rouges :** framboise et myrtille continuent de bien résister, à la différence de la fraise.

**Fruits à noyaux :** volumes espagnols prévus en baisse, nombreux arrachages en perspective. Les inquiétudes sur la disponibilité de main d'œuvre ne sont pas levées, notamment dans le nord-est du pays.

**Melons et pastèques :** des producteurs optimistes pour le melon et inquiets pour la pastèque.

**Tomates :** chute des prix aux producteurs depuis fin avril.

Reprise progressive des flux dans les **marchés de gros**, mais la viande et le poisson restent à la peine.

**Plan de soutien viticole :** Castille-la-Manche demande des aides d'État, comme en France.

Les aides au stockage privé des **viandes** commencent à décoller en Espagne.

L'Andalousie annonce un plan de **refinancement de la dette** des professionnels agricoles et de la pêche (90 M€) et renforce son plan de soutien à l'**assurance agricole**.

Le Portugal envisage un **transfert de 85 M€ du 2<sup>ème</sup> pilier vers les paiements directs**, au titre de l'enveloppe financière 2021-2027.

### ESPAGNE

#### Filières agricoles

##### • **Fruits et légumes**

**Agrumes :** la forte demande profite également au bio. Les stocks ont d'ailleurs été écoulés un mois plus tôt que les années précédentes dans certaines exploitations.

**Fruits rouges :** framboise et myrtille continuent de bien résister, à la différence de la fraise. La framboise est actuellement en période de pleine production : près de 80% de la récolte annuelle ont déjà été vendus, avec des volumes et surtout des prix d'achat aux producteurs fermes, voire en légère hausse. Pleine production également pour la myrtille, pour laquelle les volumes se maintiennent en dépit d'une baisse légère de prix, que les producteurs attribuent toutefois à l'importance de l'offre mondiale et non au Covid-19. Pour la fraise en revanche, le bilan est lourd : 22% de pertes nettes de volumes commercialisés, des prix en berne, et une production actuellement majoritairement orientée vers l'industrie.

**Fruits à noyaux :** volumes prévus en baisse, nombreux arrachages en perspective. Pour la campagne qui vient de démarrer, les producteurs espèrent que les prix tiennent dans la mesure où les volumes attendus devraient reculer de 10% (Andalousie) à 20% (Catalogne) par rapport à la saison 2019, en raison des conditions climatiques.

Reste toutefois à savoir si la main d'œuvre qualifiée disponible sera suffisante (notamment en Catalogne et Aragon) pour assurer la totalité des récoltes, et si la demande des consommateurs déconfinés sera au rendez-vous. La branche valencienne du syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) indique que près de 40% des producteurs pourraient être amenés à conduire des opérations d'arrachage à la fin de la saison. Ce chiffre s'inscrit dans un contexte global de réduction de la superficie des vergers de fruits à noyaux depuis plusieurs années, encouragée par les pouvoirs publics, afin de réduire la saturation du marché et ainsi d'éviter la chute des prix.

**Fruits tropicaux : les Canaries cherchent des débouchés exports.** Si les mangues et les papayes des Canaries sont habituellement peu exportées car majoritairement consommées par l'industrie hôtelière locale, la paralysie de cette dernière amène les producteurs à développer l'export sur le continent européen. Cette stratégie dépendra toutefois fortement de la situation sanitaire au Brésil et au Sénégal dans les prochains mois, puisqu'ils sont les principaux fournisseurs de ce même marché européen.

**Melons et pastèques : des producteurs optimistes pour le melon et inquiets pour la pastèque,** dans un contexte de baisse (légère) des surfaces plantées. Si la récolte bat actuellement son plein, les volumes sur le marché sont encore limités à cause des intempéries. En raison de la paralysie du tourisme et de la restauration hors domicile, des difficultés sont attendues pour les pastèques de gros calibre. Les perspectives sont en revanche plus positives pour les melons destinés à l'export. Les professionnels tablent sur un maintien de la forte consommation de fruits et légumes des européens. En matière de production, les baisses de surfaces semées sont estimées à -10% pour les pastèques et les melons d'hiver, et à -5% pour les autres melons (jaune, galia, charentais et cantaloup) qui sont davantage destinés à l'export. L'interprofession recommandait 20%, pour préserver les prix de vente.

**Tomates : chute des prix aux producteurs depuis fin avril.** L'entrée en fin de cycle pour les tomates d'hiver, l'augmentation des productions nationales en Europe (par ailleurs privilégiées par les appels au "patriotisme alimentaire") et la pression à la baisse de certains importateurs (notamment les Pays-Bas) provoquent l'effondrement des prix à Almería, selon les producteurs : -50% en seulement deux semaines pour la tomate grappe.

**Pommes : bonne campagne pour la Val Venosta en Espagne et au Portugal.** Avec une récolte normale en volume, mais avec des calibres un peu plus petits, les ventes sur le marché ibérique pendant la première partie de la campagne sont stables par rapport à l'année dernière. Depuis janvier, on constate une augmentation progressive de la demande sur tous les marchés, tendance renforcée par la pandémie (attirait marqué pour les fruits à longue durée de conservation comme les pommes et les poires).

- **Céréales**

**La chute des prix se poursuit.** Les semaines se suivent et se ressemblent : entre le 11 et le 15 mai, -1,46% pour l'orge (166,12 €/t), -1,79 pour le blé tendre (194,88 €/t), - 1,13% pour l'orge de malt (174 €/t), et -0,60% pour le maïs (180,51 €/t). Seul le blé dur maintient un prix stable (270 €/t).

- **Amandes**

**Baisses des prix non imputables à la crise sanitaire.** Après une année 2019 achevée sous de bons auspices, les prix d'achat aux producteurs ont baissé d'environ 20% depuis janvier. Même l'amande biologique, qui a su résister pendant de nombreux mois, n'échappe plus à cette tendance. Cette tendance baissière s'est manifestée dès janvier, et ne semble donc pas causée par le Covid-19.

- **Porc**

**Légère accalmie dans la tendance baissière la semaine dernière.** Bien que l'offre soit restée nettement supérieure à la demande (obligeant à la congélation d'une partie de la production), le poids moyen des carcasses a légèrement baissé (après plusieurs semaines de hausse) et le recul des prix ralentit ("seulement" -0,27 €/kg). L'interprofession indique que les prévisions de volumes pour 2020 seront certainement réalisées en dépit du Covid-19 (+1,63% des abattages, et +1,8% en volume soit 4,7 Mt car les poids des carcasses sont à la hausse ces dernières années).

## **Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire**

- **Mesures - PAC**

**Plan de soutien viticole : Castille-la-Manche demande des aides d'État, comme en France.** Castille-la-Manche (principale région viticole, totalisant environ 55% de la production nationale) demande au ministre de l'Agriculture de prévoir des aides d'Etat pour compléter les aides du Programme national espagnol, à l'instar du plan de soutien français. Pour sa part, le syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) déplore un "abandon" des filières agricoles par l'Espagne, au regard de la faiblesse des mesures mises en place en comparaison avec les voisins européens.

**Les aides au stockage privé des viandes commencent à décoller** (données arrêtées au 14/05). Si des inquiétudes ont pu être exprimées dans les premiers jours au regard du faible nombre de demandes (seulement 46 t de viande bovine), de nouvelles requêtes ont depuis été enregistrées : 16 t supplémentaires en viande bovine (pour 150 j) et 20 t de viande ovine.

L'Espagne se place ainsi en troisième position en quantité stockée, derrière la Pologne et les Pays-Bas. Des demandes ont également été enregistrées pour les produits laitiers : 2.190 t de fromage (soit environ la moitié de la quantité maximale totale assignée à l'Espagne de 4.600 t), 15.000 t de beurre et 1.200 t de lait écrémé en poudre.

**L'Espagne demande des mesures de marché pour les olives.** La filière oléicole demande expressément à la Commission européenne qu'elle autorise la mise en place d'une norme de commercialisation (en vertu de l'art. 167 de l'OCM, aujourd'hui applicable uniquement à la filière viticole) pour stabiliser la production et enrayer la chute des prix. Le ministre de l'Agriculture, Luis Planas, a également indiqué le 13 mai dernier lors de la rencontre avec ses homologues qu'il souhaitait que cette filière puisse bénéficier d'un soutien communautaire.

**Levée de bouclier à l'annonce des premiers éléments de la stratégie européenne "de la fourche à la fourchette" dans le cadre du Pacte vert.** Plusieurs représentants agricoles espagnols considèrent en effet que ça n'est "pas le moment" pour ce type de réflexions. Ils déplorent par ailleurs que ces orientations continuent de donner une vision "négative" de l'agriculture (polluante et contribuant au réchauffement climatique), sans égard pour son rôle social et d'entretien des paysages.

**Les membres du parlement européen de Ciudadanos (centre-droit) demandent davantage d'avances dans les paiements des aides PAC** pour alléger la pression financière qui pèse actuellement sur de nombreux professionnels.

- **Mesures - hors PAC**

**Création d'une phase de "transition" (0,5) pour plusieurs grandes agglomérations.** La Communauté de Madrid, l'air métropolitain de Barcelone et une partie de la Castille-et-León sont entrées, lundi 18 mai, dans une phase 0 moins contraignante, qui permet notamment la réouverture des surfaces commerciales de moins de 400 m<sup>2</sup>, des lieux de cultes et des musées (avec toutefois, pour chaque lieu, des restrictions de capacité maximale).

**Assouplissements de la phase 1 du plan de déconfinement.** La reprise des activités de chasse et de pêche de loisirs pourra finalement se faire dès la phase 1 (initialement prévue à partir de la phase 2). Les surfaces commerciales de plus de 400 m<sup>2</sup> pourront également être ouvertes dès la phase 1, à condition qu'elles limitent leurs espaces de vente à ce seuil de 400 m<sup>2</sup> et respectent les autres conditions (masque obligatoire, 30% de capacité maximale, garantie de respect des distances et horaires spécifiques pour les 65 ans et plus).

**L'Andalousie annonce un plan de refinancement de la dette des professionnels agricoles et de la pêche (90 M€).** Ces prêts sont garantis par l'administration andalouse, qui prendra également à sa charge les frais administratifs et les intérêts pendant une durée maximum de 24 mois.

**L'Andalousie renforce son plan de soutien à l'assurance agricole.** 1,4 M€ viennent d'y être ajoutés (soit 10,5 M€ au total). Elle estime à 10.000 le nombre de bénéficiaires, qui correspondent à ceux qui ont contracté au moins une police d'assurance en 2019 pour des activités de production primaire. Ce plan permet de compléter les indemnisations (fixés à l'échelle nationale) à hauteur de 30% pour les filières olive, agrumes, fruits et légumes et fruits secs (durement touchées par la crise des prix en 2019). Pour cette année, la viticulture, l'horticulture florale et l'élevage profiteront aussi de cette bonification de 30%.

**Valence suspend jusqu'à la fin de l'état d'alerte les délais administratifs relatifs aux aides régionales à l'agriculture biologique.** La Communauté autonome de Valence met cette année à disposition 990.000 € pour accompagner la production, la transformation et la consommation de produits bio.

**Nouvelle extension de validité du contrôle technique.** La date retenue, fixée par une ordonnance du 16 mai (SND/413/2020), est à présent celle du 10 novembre 2020 pour les machines agricoles. Pour les autres types de véhicules (camionnettes, etc.), les propriétaires disposeront de délais supplémentaires pour se remettre en règle une fois l'état d'alerte levé (par tranche de 15 jours, qui viennent s'ajouter aux journées de validité restantes à partir du 14 mars et aux 30 j déjà concédés).

## Distribution

**Inflation des produits alimentaires en avril, en particulier des produits frais.** Selon les dernières données officielles d'indice de prix à la consommation, les prix des denrées alimentaires ont nettement augmenté en avril (par rapport au même mois l'an dernier) : +4% pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (supérieure à la hausse générale pour les biens qui est d'1%), et même +12,8% pour les fruits frais, +10,4% pour les légumes frais et le poisson frais, +8% pour la viande de porc et le sucre.

**Reprise progressive des flux dans les marchés de gros.** Mercasa, entité publique qui gère les 23 marchés de gros du pays, indique une reprise progressive des flux, avec des "chiffres qui commencent à ressembler à ceux d'un mois normal". La reprise serait toutefois variable en fonction des filières : les fruits et légumes remontent bien la pente, tandis que la viande et le poisson sont davantage à la peine, en particulier pour les produits les plus orientés vers la restauration hors domicile.

**Absence de traces du Covid-19 sur les produits alimentaires.** Une enquête menée fin avril par la principale association de consommateurs d'Espagne (OCU) conclut que sur les 66 produits de consommation étudiés (dans diverses grandes surfaces du pays), aucun ne présentait de résultat positif après test PCR. Elle attribue ce résultat aux mesures drastiques prises par les enseignes, mais continue toutefois de recommander le respect strict des préconisations officielles (port de masque et gants, distanciation et réduction maximale du temps d'achat).

### **Mesures de gestion de la main d'œuvre**

**Pénurie de main d'œuvre : des approches différentes selon les syndicats.** En Castille-la-Manche, l'inquiétude de la branche locale du syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) grandit à mesure que s'approche la récolte de l'ail, à cause du manque de main d'œuvre qualifiée (que la mise en place de la « quatorzaine » ne va, selon eux, pas arranger). Le syndicat CC.OO (syndicat ouvrier) considère cependant qu'il y a dans la région "une main d'œuvre plus que nécessaire pour satisfaire toute la demande". Il prend pour exemple les 6 000 personnes inscrites sur la plateforme de recrutement mise en place par l'équivalent du pôle emploi local, et indique également qu'en dépit des plaintes des exploitants agricoles, les récoltes d'asperges vertes et de fruits à noyaux de la région ne manquent pas de bras. En creux, le syndicat critique en réalité la dépendance de certaines exploitations agricoles à la main d'œuvre étrangère, parfois sous-payée, dans des régions où le chômage structurel est par ailleurs élevé.

**Poursuite de la controverse sur les inspections du travail ciblées pour suspicion d'exploitation de main d'œuvre agricole.** L'administration d'Andalousie dénonce à son tour l'instruction interne nationale (sortie dans la presse) qui invitait les inspecteurs du travail à renforcer les contrôles dans les exploitations andalouses, suite à des suspicions "d'exploitation", voire "d'esclavage".

**Les agriculteurs en tête de la reprise d'activité chez les indépendants.** Les chiffres de l'Association espagnole des travailleurs indépendants (ATA) indiquent que 88,9% des indépendants du secteur agricole ont repris leur activité, soit le pourcentage le plus haut tous secteurs confondus (avec une reprise moyenne de 59%, et des pourcentages bien plus bas dans certains secteurs, tels que 22,5% pour l'hôtellerie-restauration).

**Prolongation de l'aide exceptionnelle pour les indépendants jusqu'au 30 juin au moins.** Cette prestation équivaut au chômage partiel pour les travailleurs indépendants, et pourrait même être prolongée au-delà du 30 juin pour certains secteurs fortement impactés (notamment le tourisme). Cette reconduction sectorielle sur toute l'année 2020 fait d'ailleurs partie des revendications de plusieurs représentants syndicaux et patronaux de l'hôtellerie-restauration.

**Décalage du calendrier de tonte.** Le retard d'arrivée des 250 tondeurs uruguayens dans les élevages espagnols fait que la campagne de tonte se prolongera vraisemblablement jusqu'à juillet, malgré un rythme soutenu (environ 180 bêtes/j).

**Promotion "spéciale Covid-19" sur le biocontrôle.** L'entreprise *Suterra* indique qu'elle baisse les prix de ces dispositifs de contrôle des cultures fruitières "en soutien aux agriculteurs, qui peinent actuellement à subvenir à leurs besoins en main d'œuvre qualifiée" (et que ces dispositifs permettraient justement de réduire). Cette mesure témoigne également d'une adaptation de l'offre à une demande dont le pouvoir d'achat est en forte baisse depuis quelques semaines.

### **Actions de solidarité - aide alimentaire**

**Électricité gratuite pour l'ONG *World Central Kitchen*.** *Endesa* (leader du marché espagnol de l'électricité) a indiqué qu'il prendrait intégralement en charge la consommation en électricité des 3.300 m2 de cuisines du Centre de conventions internationale de Barcelone (CCIB), spécialement rouvert pour préparer 5.000 repas par jour aux familles vulnérables de la région.

**"Partager la solitude", l'initiative de l'Interprofession des éleveurs de petits ruminants (*Interovic*).** De nombreuses personnes ne peuvent toujours pas quitter leur maison, leur hôpital ou leur maison de retraite à cause du Coronavirus. Avec ce projet, s'ils ressentent le besoin de parler à quelqu'un, il leur suffit de composer un numéro de téléphone ; à l'autre bout de la ligne, un de ces bergers habitués à passer de longues journées à la campagne avec pour seule compagnie leurs chiens et leurs troupeaux les attend.

### **Secteur Forêt-bois**

**Belle récolte de liège en perspective.** Les prévisions de récolte pour 2020 (qui s'étend du 1 juin au 30 août) sont bonnes en volume, notamment grâce aux conditions météorologiques favorables du printemps. Les prix risquent en revanche d'être plus bas (inférieurs à 90€/quintal), notamment suite à la baisse de demande de la filière vitivinicole.

## Pêche maritime et aquaculture

**La Catalogne annonce des aides régionales à l'achat de matériel de protection face au Covid-19.** Le Département des pêches de cette région a annoncé la mise en place d'une enveloppe d'1M€ (50 000 € maximum par société) pour l'achat de matériel de protection pour les pêcheurs, dont 75% seront cofinancés par le FEAMP.

**Difficultés rencontrées dans les relèves des flottes espagnoles à l'étranger.** Le Secrétaire général de l'association espagnole des pêcheurs CEPESCA (représentant 95% de la pêche hauturière espagnole) signale les difficultés rencontrées pour les relèves espagnoles au Pérou, en Namibie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, en raison des restrictions appliquées par ces pays dans l'accès au port par les pêcheurs espagnols ou à l'arrivée des relèves par avion à ces pays. C'est pourquoi, celui-ci réclame au gouvernement, et ce depuis plusieurs semaines, l'autorisation officielle pour acheter directement des tests de détection du Coronavirus pour ses équipages, compte tenu des difficultés de l'exécutif espagnol à fournir les différents secteurs touchés par cette pandémie. Cela contribuerait en effet à la réalisation de contrôles sérologiques, à la fois avant l'embarquement, mais aussi en cas d'infection éventuelle lors de la navigation.



## PORTUGAL

### Filières agricoles

- *Vin*

**Les craintes du secteur viticole se multiplient.** Le secteur est très touché par la crise : toutes les entreprises viticoles ont constaté une baisse de leur activité d'environ 50 % dans la deuxième semaine d'avril, selon le président de *ViniPortugal*. Le secteur est également préoccupé pour les prochaines vendanges et estime qu'il faudra certainement mécaniser davantage la production pour faire face aux contraintes de distanciation sociale. Le secteur craint que la crise sanitaire ne se double d'une crise des maladies dans les vignobles, considérant que la campagne 2020 devrait être similaire à la récolte de 2016, avec un risque de propagation du mildiou du fait des conditions météorologiques et du manque de main d'œuvre pour les traitements. Le secteur anticipe des pertes de recettes de l'ordre de 20-30 % cette année et propose la mise en place d'un mécanisme de plafonnement subventionné de la production. L'interprofession a par ailleurs envoyé des propositions au ministère de l'Agriculture pour soutenir les entreprises en proposant notamment la création d'un fonds, avec la participation de l'Etat, pour acquérir les stocks excédentaires. Pour pallier le manque de main d'œuvre, le secteur propose d'autoriser le cumul des prestations sociales avec les revenus des travaux agricoles saisonniers.

### Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

**La ministre de l'Agriculture envisage un transfert de 85 M€ du 2<sup>ème</sup> pilier vers les paiements directs, au titre de l'enveloppe financière 2021-2027.** Elle envisage le transfert exceptionnel de la dotation du deuxième pilier vers les paiements directs, avec l'allocation de l'enveloppe financière 2021-2027, d'un montant de 85 M€. Cette proposition prévoit une augmentation de 15 % du montant des paiements directs et le renforcement du régime pour les « petits agriculteurs » (prévu dans le premier pilier de la PAC), de 600 à 850 €. La ministre a expliqué que cette mesure aurait un double effet positif, contribuant à réduire les pertes subies par les agriculteurs en 2020 et mobilisant des fonds pour poursuivre le développement du secteur. Elle a également souligné qu'une ligne de crédit à taux réduit d'un montant total de 30 M€, spécifiquement dédiée au secteur des fleurs, serait ouverte.

**Attestations de santé animale valables jusqu'à 60 jours de plus.** La validité des attestations sanitaires des cheptels qui ont échoué avant le 3 mai est prolongée de 60 jours, soit jusqu'au 3 juillet, selon la Direction générale de l'alimentation et vétérinaire (DGAV).

### Mesures de gestion de la main d'œuvre

**À ce stade, la main-d'œuvre agricole serait suffisante, sauf pour la vigne.** La plupart des travailleurs saisonniers n'ont pas quitté le pays ces derniers mois. Pour la récolte de petits fruits comme les myrtilles, les framboises et les fraises, qui se déroule actuellement, et qui sera suivie de la poire et de la pomme, les travailleurs alternent d'une culture à l'autre selon la saisonnalité des tâches agricoles. En outre, de la main d'œuvre provenant d'autres secteurs, tels que la restauration et le tourisme, se montre disponible pour travailler dans l'agriculture. Le président de la Fédération Nationale de Producteurs de Fruits et Légumes (FNOP) estime que les étrangers, venant principalement du Bangladesh, du Népal et de l'Inde, constituent plus de 60% de la main d'œuvre totale, dont la plupart est restée sur le territoire portugais. Dans le vignoble, selon l'Association pour le développement de la viticulture du Douro (Advir), la situation est plus

difficile. Les problèmes sont chroniques, la main d'œuvre étant généralement insuffisante, même en dehors de la période des vendanges.

### **Pêche maritime et aquaculture**

**Le Gouvernement des Açores souhaite créer un nouveau régime d'aide à l'arrêt temporaire de la pêche.** Le Secrétaire régional à la mer a annoncé que le Gouvernement des Açores préparait un régime d'aide à l'arrêt temporaire des activités de pêche dans la région, pour une période maximale de 15 jours. Cette mesure, cofinancée par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), pourrait contribuer à réguler la quantité de poisson déchargée, à faciliter son évacuation et à éviter une baisse des revenus des pêcheurs. Il a par ailleurs déclaré que l'approvisionnement du marché serait toujours assuré.

**Renforcement des aides à l'achat d'EPI et de tests de dépistage pour les opérateurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation du poisson.** Compte tenu de la nouvelle phase de déconfinement et de la reprise progressive de l'activité, le Gouvernement a annoncé, via le programme *Mar 2020*, une dotation de 1,3 M€ à disposition des opérateurs pour améliorer les conditions de travail dans le secteur.